

COMMISSION DE LA COOPÉRATION
Rapport de la réunion du 24 JANVIER 2024

Membres présents :

- **SCHMIT Mireille, Présidente**
- **BOEVER-MAJERUS Josiane**
- **DOS SANTOS Jailza**
- **DELGADO Filomena**
- **FABER François**
- **FRIEZA Jason**
- **HEFTRICH Laura**
- **KARIER Marc**
- **PIRET Joé**
- **PONCELET Monique**
- **MOMPER-BOSS Lyette (représentante du Weltbuttek)**

Membres absents :

- **Aucun**

Rapporteur :

- **FRERES Thomas, secrétaire**

1. Photo de groupe

Une photo de groupe de la nouvelle Commission a été prise en vue d'une publication dans le prochain bulletin communal.



2. Présentations, introduction

Les membres de la Commission se sont présentés à tour de table.

Dans son introduction, Madame la Présidente Mireille Schmit a relevé que la Ville d'Etzelbruck est la seule commune du pays à avoir mis en place une Commission de la Coopération. Celle-ci existe depuis 2005 et dispose d'un budget de 60.000 Euros pour l'année 2024.

Des critères d'acceptation précis ont été définis en 2017 : ainsi, l'organisme demandeur doit avoir un lien avec la commune (soit en y étant implanté, soit en comptant un ou plusieurs habitants de la commune parmi les membres au Conseil d'administration), et il doit répondre à un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015¹. Aussi est-il possible de soutenir une association qui œuvre dans l'aide humanitaire.

La Commission se réunit en principe une fois par mois. Lors de chaque réunion de la Commission, deux organismes ont l'occasion de présenter brièvement (+/- 10 minutes) les projets retenus préalablement. Les documents de présentation sont habituellement mis à la disposition de la Commission en aval des réunions.

Les subventions sont accordées, sur proposition de la Commission, par le Conseil communal. En amont de la session de juillet, Mme Schmit présente à la Commission un résumé des buts et objectifs tels que spécifiés par les associations demandeuses lors des réunions précédentes.

La Commission surveille l'emploi des subventions accordées. Les associations auxquelles une subvention a été accordée présentent à la Commission les projets qu'ils ont pu réaliser grâce au soutien financier de la commune.

En 2023, 10 organismes ont été soutenus par la commune, ceci en premier lieu dans le domaine du développement durable, mais également lors d'urgences humanitaires.

À noter que le vote de la nouvelle Commission sur les subventions aux ONG Médecins Sans Frontières (MSF) et Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal en

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2015/09/25/les-etats-membres-de-lonu-adoptent-un-nouveau-programme-de-developpement-audacieux/#>



décembre 2023 s'est exceptionnellement fait à court terme et par e-mail, vu que les Commissions communales étaient encore en voie de constitution à cet instant.

Parallèlement à son activité de soutien financier, la Commission organise régulièrement des événements d'information et de sensibilisation du grand public. Ainsi, le 12 février 2020 fut organisée au CAPE la table ronde « Bienfaits et limites de la microfinance : l'exemple du Kivu » en collaboration avec l'ONG SOS Faim et InFiNe avec l'intervention de Madame Doris De Paoli, experte financière, Monsieur Michel Maquil, chairman de InFiNe, Monsieur Thierry Defense, directeur de SOS Faim Luxembourg ainsi que de Monsieur Charles Cikomola, paysan congolais et bénéficiaire d'un microcrédit.

Dans cette optique, Mme Schmit a invité les membres de présenter leurs idées en vue d'un prochain événement à organiser par ou sous l'égide de la Commission.

3. Événement d'information et de sensibilisation à organiser en 2024 – *Brainstorming*

Les idées et considérations suivantes ont été présentées par les membres de la Commission :

- Buts généraux :
 - o Accroître la visibilité des activités de la Commission et des associations
 - Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les ASBL : les ONG doivent montrer une présence accrue dans le pays (M. François Faber)
 - o Offrir une plateforme aux ONG
 - o Agir comme élément de liaison entre les ONG et le public
- Considérations générales :
 - o À l'ère des multicroises : public probablement plus réceptif
 - o Cadence : un événement par an ?
 - o Collaboration des ONG : est-ce que l'accord d'une subvention entraîne une obligation pour les ONG de s'engager aux événements de la Commission, voire de la Ville en contrepartie ? Il a été convenu que la contrepartie des ONG devrait consister en



premier lieu en l'aide sur place et la transparence dans l'emploi des moyens accordés.

- Idées avancées :
 - o Présence à la Foire agricole avec un stand commun des associations sous l'égide de la Commission (40.000 visiteurs – grande visibilité)
 - Écran (affichage d'informations et de visuels)
 - Vente d'aliments et de spécialités
 - Inconvénients / contre-arguments :
 - Comment assurer l'occupation du stand pendant 2-3 jours (+ travaux d'installation et de démontage) ?
 - Privilégier plutôt événements d'un jour (p.ex. Intefest) ?
 - La FAE est plutôt axée sur l'alimentation et l'amusement : plateforme convenante pour présenter les idées liées à la coopération au développement en général ?
 - Les slots de la FAE pour l'alimentation sont probablement déjà pris pour les années à venir
 - Coûts élevés – privilégier présences moins onéreuses, voire coopérations avec des ONG (réserver le budget au soutien financier proprement dit)
 - o Autres événements potentiels : Intefest, Ettelbrooklyn
 - Prendre en considération les publics cibles respectifs
 - o Période estivale : projections de films en plein air, concerts, ...
 - o Fête en collaboration avec la Commissions du vivre-ensemble interculturel
 - o Collaboration avec la Commission des sports, p.ex. à l'occasion du Charity Spinning ayant lieu le 16 mars 2024 dans le cadre du Vëlo-Occasionsmaart (remise d'un chèque à la Commission de la Coopération)

Conclusions :

- En général : idées à retenir, mais nécessitent davantage de réflexion – reprendre lors des prochaines réunions
- Vëlo-Occasionsmaart : une équipe de la Commission participera au Charity Spinning avec une tenue uniforme (p.ex. t-shirts brodés au Lycée Ermesinde) :



- Équipe : Jailza Dos Santos, François Faber, Laura Heftrich, Marc Karier, Monique Poncelet, Mireille Schmit
- Remise de chèque par les édiles de la Ville à la Commission en fin de journée (le Collège des bourgmestre et échevins est ouvert à cette idée)

4. Fixation des prochaines dates de réunion de la Commission (février-mai 2024)

- Mme Schmit propose les dates suivantes :
 - 6 février 2024 (Däichhal – Salle de réunion 1)
 - Associations présentant leurs projets :
 - Aide au Bénin
 - CARE
 - 5 membres ne pourront pas participer à cette date
 - 28 février 2024 (Hôtel de Ville – Salle des séances)
 - Mme Delgado sera absente à cette date
 - 6 mars 2024 (Hôtel de Ville – Salle des séances)
 - Associations prévues pour une présentation :
 - Guiden a Scouten fir ENG Welt - LGS ONGD
 - 17 avril 2024 (Hôtel de Ville – Salle des séances)
 - M. Piret sera absent à cette date
 - 15 mai 2024 (Hôtel de Ville – Salle des séances)

5. Divers

- Mme Heftrich travaille pour l'association ECPAT et la propose pour une présentation future.
- Dans l'intérêt d'une communication rapide et efficace, un groupe WhatsApp a été mis en place en amont des échanges par e-mail.

6. Réception informelle

- La réunion a été suivie d'un événement *teambuilding* informel ayant permis aux membres de la Commission de mieux se connaître en vue de leur collaboration pendant la législature.



Ettelbruck, le 29/01/2024



Le secrétaire
Thomas Freres



La Présidente
Mireille Schmit

